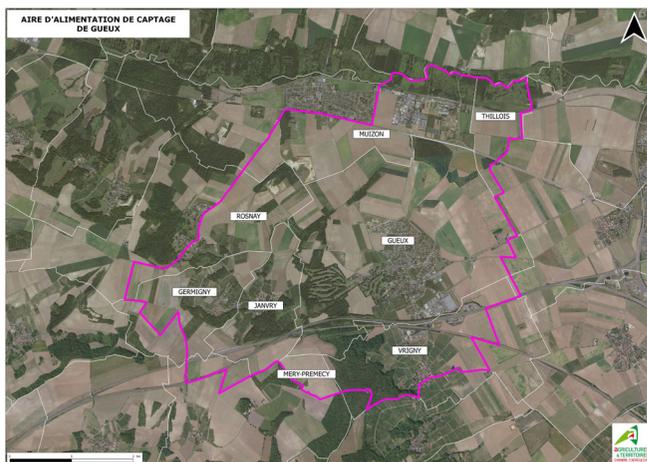
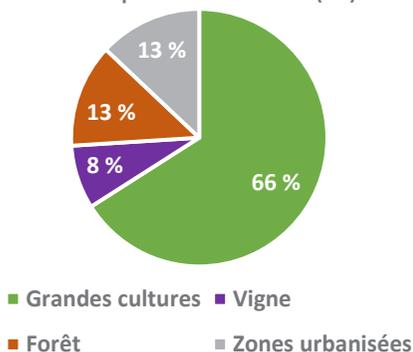


Aire d'Alimentation des Captages (AAC) de Gueux

Votre communauté urbaine, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Marne, œuvre pour l'amélioration de votre ressource en eau potable. Ce document présente les différentes actions de sensibilisation et d'accompagnement des exploitants agricoles et viticoles menées sur votre territoire.



Occupation du sol (%)



L'Aire d'Alimentation des Captages (AAC)



- **Classement du captage** : Grenelle (depuis 2008)
- **Gestionnaire** : Communauté Urbaine du Grand Reims
- **Communes alimentées** : 18 communes à l'ouest de Reims
- **Nombre d'habitants desservis** : 8 161 (INSEE 2018)
- **Type d'ouvrages** : 2 puits béton de 30m
- **Nappe captée** : craie
- **Etude AAC** : réalisée par Yonne Ingénierie, 2007 - 2009
- **Surface de l'aire d'alimentation** : 2 226 ha (dont 1 647 ha de SAU)
- **Année de lancement du plan d'action** : 2009



41 AGRICULTEURS ET 190 VITICULTEURS IDENTIFIÉS

Ce qui a été mis en place SUR VOTRE TERRITOIRE



SENSIBILISATION aux techniques alternatives

99 animations pour les agriculteurs et viticulteurs.

ENGAGEMENT dans des pratiques plus durables

- 1/3 des agriculteurs engagés dans un réseau de reliquats pour réduire les pertes de nitrates vers la nappe.
- 11 viticulteurs, représentant 75ha de vignoble, accompagnés individuellement vers la réduction de l'utilisation des traitements phytosanitaires.
- 54 dossiers sélectionnés pour l'investissement dans du matériel alternatif aux produits phytosanitaires.
- 63 ha de couverts herbacés semés par 5 exploitants pour créer des zones sans risque de pollutions diffuses et favorables à la biodiversité depuis 2020.

AGRICULTURE BIOLOGIQUE

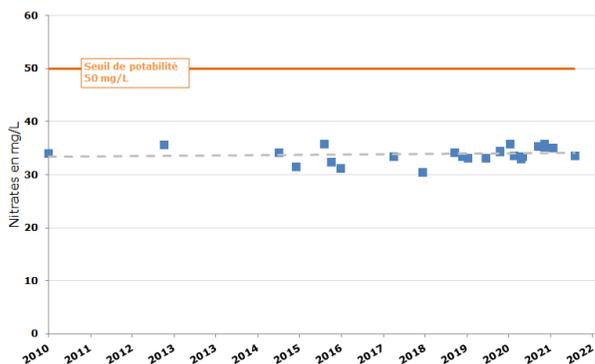
23 exploitations agricoles et viticoles recensées en 2020.

Pour les 11 viticulteurs accompagnés individuellement, baisse moyenne de 40% de l'utilisation de produits phytosanitaires au bout de 3 ans grâce au réglage du matériel, au travail du sol, à l'enherbement...



QUALITÉ DES EAUX BRUTES AUX CAPTAGES

Evolution de la concentration en nitrates



L'amélioration de la qualité des eaux souterraines est un processus à long terme. **L'impact des changements de pratiques ne sera pas visible avant 10 à 30 ans**, du fait de l'inertie du milieu.

A noter cependant, que la teneur en nitrates des eaux brutes de Gueux se stabilise autour de 35 mg/L depuis plusieurs années.

Quant aux teneurs en produits phytosanitaires, elles s'améliorent et restent en-dessous des seuils réglementaires de potabilité.

Plus d'informations

Chambre d'agriculture de la Marne
Guillaume TURCK - Tél. 06.72.91.96.32
guillaume.turck@marne.chambagri.fr
Anaïs DELBARRE - 06.72.27.53.23
anaïs.delbarre@marne.chambagri.fr



marne.chambre-agriculture.fr



marne.chambre-agriculture.fr